Envoyé en préfecture le 19/11/2026
Reçu en préfecture le 19/11/2026
Publié le
ID : 035-213501950-20261105-D_2026_108B-DE

DEPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE
COMMUNE DE MONTREUIL-SUR-ILLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
N°2026-108

L'an deux mil vingt-six, le 5 novembre 2026 à 20 H 33, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal de la Commune de Montreuil-Sur-Ille s'est réuni à la salle du Clos Paisible, sous la présidence de Mme CADOR Adeline, Maire de Montreuil-sur-Ille.

Nombre de conseillers :
- En exercice : 19
- Présents : 14
- Votants : 17

Date de convocation : 22 octobre 2026
Date de publication : le 22 octobre 2026

MEMBRES PRESENTS : Mesdames et Messieurs CADOR Adeline, TERTRAIS Arnaud, FINET Johanne, THONIER Carole, LAHAYE Denis, William MORIN, BOULAIRE Céline, MICOINE Laure, BOURGUENOLLE Camille, GERARD Adrien, KRIMED Jean-Jacques, PARBEAU Gwenaëlle, PASTUREL Mathieu, Yvain AUREGAN,

MEMBRES ABSENTS EXCUSES : Céline LECHEVALLIER donne pouvoir à Adrien GERARD, Simon BAUDAS donne pouvoir Camille BOURGUENOLLE, Jérôme NOURRY donne pouvoir à Jean – Jacques KRIMED, Anne – France OLIVIER – DUFEE.

MEMBRES ABSENTS NON EXCUSES : Orlane HABERT

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Arnaud TERTRAIS

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.

Présentation du rapport annuel 2025 de la collectivité Eau du Bassin Rennais et point sur la sécheresse

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le rapport annuel d'activité 2025 de la Collectivité Eau du Bassin Rennais (EBR), présentant ses missions, ses ressources, ses installations, ses réalisations ainsi que son programme d'action pour la période 2025-2030 et l'évolution des consommations d'eau ;

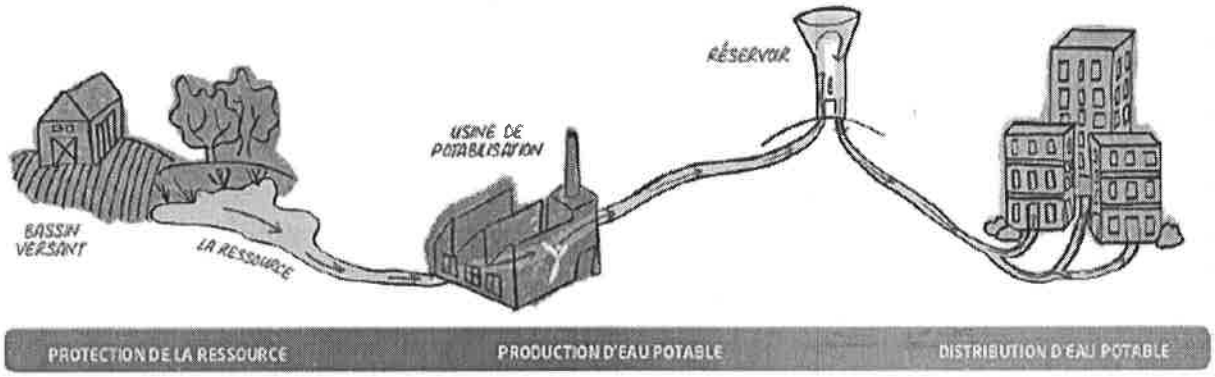
M. Lahaye présente au Conseil municipal les principaux éléments de ce rapport.

- **Territoire et compétences**

Envoyé en préfecture le 19/11/2026
Reçu en préfecture le 19/11/2026
Publié le
ID : 035-213501950-20261105-D_2026_108B-DE

La Collectivité Eau du Bassin Rennais exerce la compétence relative à l'eau potable, depuis la protection et la mobilisation de la ressource jusqu'à la distribution au robinet. En 2025, elle regroupe :

- 6 structures intercommunales membres, avec l'intégration de la communauté de communes de Brocéliande en 2026, représentant 7 communes supplémentaires ;
- 75 communes membres ;
- 566 000 habitants, soit une augmentation de 7 000 habitants depuis 2024 ;
- 253 600 abonnés, soit une progression de 3 000 abonnés depuis 2024 ;
- 46 élus au Comité syndical et 18 élus au Bureau syndical ;
- 71 agents.



➢ **Les ressources et les installations en 2025**

La Collectivité Eau du Bassin Rennais s'appuie sur un ensemble d'infrastructures permettant d'assurer l'approvisionnement et la distribution de l'eau potable.

Ses ressources comprennent notamment 17 captages, 2 barrages, 2 prises d'eau en rivière et en étang, 2 réseaux de drains ainsi que 10 captages d'eaux souterraines.

Les périmètres de protection et les aires d'alimentation des captages font l'objet d'une surveillance visant à préserver durablement la qualité de la ressource.

La collectivité mène également une politique volontariste d'accompagnement des agriculteurs, notamment dans le cadre de l'opération « Terres de Sources ».

Les infrastructures de production et de distribution comprennent :

12 usines de potabilisation ;
24 kilomètres de conduites d'adduction ;
74 ouvrages de stockage ;
4 587 kilomètres de canalisations.

En 2025, les investissements consacrés aux études et aux travaux se sont élevés à :

- 24,8 millions d'euros pour la production, notamment sur les sites de Villejean et de Mézières-sur-Couesnon ;
- 17,3 millions d'euros pour la distribution.

Envoyé en préfecture le 19/11/2026
Reçu en préfecture le 19/11/2026
Publié le
ID : 035-213501950-20261105-D_2026_108B-DE

Par ailleurs, 51,31 kilomètres de réseau ont été renouvelés. Le rendement du réseau de distribution atteint 89,8 %, et 1 435 contrôles ont été réalisés.

➢ **Programme d'action 2025-2030 : économies d'eau et préservation de la ressource**

Le programme 2025-2030 vise à réduire les consommations d'eau et à préserver durablement la ressource, dans un contexte de tensions croissantes liées aux épisodes de sécheresse.

Les objectifs fixés à l'horizon 2030, par rapport à l'année de référence 2019, sont les suivants

- Réduire de 10 % les prélèvements dans les ressources en eau ;
- Diminuer de 17 % les consommations domestiques et professionnelles.

Plusieurs actions ont été engagées en 2025 pour atteindre ces objectifs :

- mobilisation des ambassadeurs de l'eau ;
- diffusion de supports de sensibilisation aux comportements économes en eau, notamment autour du message « L'eau sous tension » ;
- sensibilisation de 1 658 élèves dans les établissements scolaires et les centres de loisirs ;
- accompagnement de 20 entreprises et de 46 communes ;
- déploiement de dispositifs de télérelève auprès des 3 000 plus gros consommateurs ;
- intégration des préconisations du dispositif « Ecodo » dans le référentiel CERQUAL de Rennes Métropole.

➢ **Point sur la sécheresse**

La présentation du rapport permet de rappeler l'importance de la maîtrise des consommations et de la préservation des ressources en eau face aux risques de sécheresse. Les actions de sensibilisation, l'accompagnement des usagers et des collectivités ainsi que l'amélioration des réseaux constituent des leviers essentiels pour garantir durablement l'approvisionnement en eau potable.

Les éventuelles mesures de restriction applicables doivent être appréciées au regard de la situation hydrologique et des arrêtés préfectoraux en vigueur.

Après avoir entendu l'exposé de M. Lahaye,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés (nombre de suffrages exprimés : 17 ; vote : 0 contre ; 0 abstention ; 17 pour) :

- **Prend acte de la présentation du rapport annuel d'activité 2025 de la Collectivité Eau du Bassin Rennais (EBR),**

Envoyé en préfecture le 19/11/2026
Reçu en préfecture le 19/11/2026
Publié le
ID : 035-213501950-20261105-D_2026_108B-DE

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Le secrétaire de séance,
Arnaud TERTRAIS

Pour copie conforme,

La Maire, Adeline CADOR

Délibération exécutoire à la date de publication

MAIRIE DE MONTREUIL-SUR-ILLE 35440 R.F.